

A.10 Description du programme « Bébés en santé, enfants en santé » du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse

Soins de votre nouveau-né : Bébés en santé, enfants en santé

Le Programme « Bébés en santé, enfants en santé » est une initiative de prévention et d'intervention précoce visant à aider les familles à promouvoir le sain développement de leurs enfants et à permettre à leurs enfants d'atteindre leur plein potentiel. Ce programme volontaire et gratuit est offert aux femmes enceintes et aux familles ayant de jeunes enfants par l'intermédiaire des bureaux de santé municipaux.

Quels types d'aide financière ou de services sont offerts dans le cadre du programme « Bébés en santé, enfants en santé »?

Le programme « Bébés en santé, enfants en santé » offre six types de services :

1. Toutes les familles ayant de jeunes enfants peuvent bénéficier de services de dépistage de tout risque pouvant entraver le sain développement de leurs enfants. Les services de dépistage sont offerts avant la naissance, après la naissance et avant que l'enfant ait six ans.
2. Les familles ayant de jeunes enfants bénéficient d'une évaluation des risques pouvant entraver le sain développement des enfants. Cette évaluation peut avoir lieu avant la naissance, après la naissance et avant que l'enfant ait six ans.
3. Tous les nouveaux parents qui acceptent reçoivent un appel téléphonique dans les 48 heures qui suivent leur congé de l'hôpital. Une infirmière de la santé publique offre de leur rendre visite à la maison et leur donne des renseignements sur les autres ressources qui existent dans la collectivité à l'intention des parents. Ces services infirmiers communautaires sont offerts à tous les parents d'un nouveau-né en Ontario. Ils visent à faciliter la transition de la mère et de son bébé de l'hôpital à la collectivité.
4. Les familles dont les jeunes enfants sont exposés à des risques pouvant entraver un peu ou moyennement leur sain développement font l'objet de recommandations vers d'autres services et les familles dont les jeunes enfants sont exposés à des risques élevés font l'objet d'un aiguillage en bonne et due forme vers des services pertinents.
5. D'autres parents ou des personnes non spécialistes de même que des infirmières de la santé publique se rendent au domicile des parents ayant de jeunes enfants qui sont exposés à des risques élevés pouvant entraver leur sain développement.
6. Des services de planification et de coordination sont offerts aux familles dont les jeunes enfants sont exposés à des risques élevés pouvant entraver leur sain développement.

Qui est admissible à ce programme?

Le Programme « Bébés en santé, enfants en santé » vise les objectifs suivants :

- donner à toutes les familles de l'Ontario les renseignements et le soutien dont elles ont besoin pour offrir à leurs enfants un bon départ dans la vie;
- fournir des services et des mécanismes de soutien plus intensifs aux familles dont les enfants peuvent avoir besoin d'une aide spéciale pour atteindre leur plein potentiel.

Comment puis-je participer à ce programme?

Les médecins, les sages-femmes ou le personnel infirmier orienteront la plupart des nouveaux parents vers le programme à l'hôpital avant ou après la naissance de l'enfant ou à la naissance même de l'enfant. Tous les nouveaux parents qui acceptent reçoivent un appel téléphonique dans les 48 heures qui suivent leur congé de l'hôpital. On leur propose également une visite à domicile.

Les familles qui ont des enfants âgés de 6 ans ou moins et qui ont des inquiétudes au sujet du sain développement de leur enfant peuvent communiquer avec le personnel responsable du programme. Pour trouver le programme « Bébés en santé/enfants en santé » le plus près de chez vous, veuillez communiquer avec le bureau de santé de votre localité.

Pour plus d'information

Pour plus de renseignements sur le Programme « Bébés en santé, enfants en santé », veuillez communiquer avec le bureau de santé de votre localité ou visiter le site Internet du Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Vous pouvez aussi communiquer avec la Ligne INFO du ministère au 1 800 268-1154 (numéro sans frais en Ontario seulement). À Toronto, faites le 416 314-5518, ATME : 1 800 387-5559.